



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE ESPACES,
CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N°001, Juin 2026

Volume 7

Disponible en ligne sur :

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

Mail pour soumission d'article : jgradinfos@gmail.com

INDEXATIONS INTERNATIONALES

<https://zenodo.org/records/11547666>



External resources

Image URL: <https://zenodo.org/badge/DOI/10.5281/zenodo.11561806.svg>

Target URL: <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

[https://J GRAD - SJIFactor.com](https://j-grad-sjifactor.com)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23787>

IMPACT FACTOR DE J-GRAD: SJIF 2026: 7.811

Previous evaluation SJIF

SJIF Impact Factor

2025: 6.621

2024: 5.072

2023: 3.599

2022: 3.721

The journal is indexed in: SJIFactor.com

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

Mail : jgradinfos@gmail.com

J_GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [Orcid](#)
-

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)
Joseph ASSI KAUDJHIS, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
Arsène DJAKO, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
OGOUIWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
FOK Michel, Chercheur au CIRAD, Montpellier, France
KOUASSI Konan, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINO Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), ETENE Cyr Gervais (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), KOUMASSI Dègla Hervé (UAC, Bénin), AHOMADIKPOHOU Dèdègbè Louis ALI Rachad Kolamolé (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin), BOGNONKPE Laurence Nadine (UAC, Bénin), ADAM Youssoufou (UAC, Bénin), ADJAKPA Tchékpo Théodore (UAC, Bénin) ; DOVONOU Flavien Edia (UAC, Bénin), SODJI Jean (UAC, Bénin), AZIAN Déhalé Donatien, SOVI Emmanuel (UAC, Bénin) (UAC, Bénin), AWO Dieudonné (UAC, Bénin). +

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	PANOUMASSI Minnahi Carol Wesley, ODJOUBERE Jules : <i>Services écosystémiques et vulnérabilité du Vitex doniana dans la Basse Vallée de l'Ouémé au Sud-Est du Bénin</i>	4-16
2	Sandé ZANNOU & Zinsou Simon Aser HONVO : <i>Cartographie des zones vulnérables à l'insécurité dans la commune de Pobè (Bénin)</i>	17-31
3	SEMONDJI Comlan Guy-Elvis, TENTE Brice, YABI Ibouaïma : <i>trajectoires spatio-temporelles des mangroves du site Ramsar 1017, dans le bassin inférieur du fleuve mono (Grand-Popo, Bénin) entre 1995 et 2025 : apports de la télédétection multi-temporelle</i>	32-46
4	TCHAOU Ahognisso Gabin et IMOROU Zoukifilou : <i>Effets socio-economiques de la libération de l'emprise de la Route Nationale Inter états 2 (RNIE2) dans la ville de Kandi au nord du Bénin</i>	47-57
5	MOBILANDZANGO M. Ghislain, EBAMA Nicole Yolande, NGOULOUMA Andre Christ, NGOUMA Damase : <i>Impact socio-économique de la zone agricole protégée d'Inoni Falaise sur les ménages agricoles (District de Ngabe, République du Congo)</i>	58-73
6	DJAOUGA Mama, ATCHADE Jesumahon Victorine, ALOU Soumanou : <i>Modélisation prédictive des terres de parcours de l'élevage de bovin dans les arrondissements de Kalale et de Dèrassi (commune de Kalale)</i>	74-86
7	N'GOMORY Kone Ferdinand ; N'GUESSAN Yao Bruno & N'DRI Kouame Frederic : <i>Baisse de la production vivrière, un tourment dans le département d'Odienné</i>	87-102
8	AFFORO GUY MATTHIEU ETTIEN : <i>De l'informel à la formalisation de l'emploi en côte d'ivoire</i>	103-117
9	GBOKO Kouassi Adjoumani : <i>Stratégies de fertilisation des sols maraichers à Bouaké (Cote d'Ivoire) : association fumier de volaille et engrais minéraux</i>	118-131
10	GBODJE Jean-François Aristide : <i>Analyse des potentialités et contraintes de la riziculture dans la sous-préfecture de Napiéolédougou au nord de la côte d'ivoire</i>	132-152
11	YAO N'ZUE Pauline épouse SOMA : <i>Orpaillage illégale et dégradation du monde agricole dans la Sous-Préfecture de nielle au nord de la côte d'ivoire</i>	153-169
12	AYEMOU Anvo Pierre : <i>Organisation spatiale des bacs à ordures et dysfonctionnement du service de collecte dans la ville de Bouaké</i>	170-183
13	BRISSY Adeline Olga : <i>Bas-fonds urbains à Bouaké (centre, Cote d'Ivoire) : vulnérabilité et gestion des risques sanitaires par les populations riveraines</i>	184-203
14	TOGBE Codjo Timothée : <i>Logiques structurant la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans l'arrondissement d'Atomé au sud-ouest du Bénin</i>	204-214
15	SAGNA Ousmane Michael Coutamaraou, DIALLO Boubacar, SANÉ Yancouba : <i>Contribution de la production semencière rizicole à la sécurité alimentaire des ménages dans la partie ouest de la Commune de Djinaky en basse-Casamance (Sénégal)</i>	215-230
16	GUERA CHABI YORO Yarou : <i>Impacts de la remontée des eaux de la Komadougou Yobé sur les activités des productions agricoles dans le département de Diffa au Niger</i>	231-247
17	YAROU Imorou : <i>Gouvernance locale, pratiques culturelles locales et initiatives de développement durable de la commune de Kalalé au nord Bénin</i>	248-261
18	AGBOHESSOU Afiavi Diane, AHOMADIKPOHOU Dedegbe Louis ⁽²⁾, GBAGUIDI Arnould, GIBIGAYE Moussa : <i>Effets du suivi post-formation sur la performance des producteurs d'ananas dans le département de l'Atlantique (Bénin)</i>	262-275
19	SEKONGO PENAKALATCHAN Mouctar, KAMBIRE Sambi, : <i>Aspects des problématiques morphodynamiques au nord de la cote d'ivoire : érosion, morphologie des dépôts dans le système des vallées, leur rôle économique et écologique</i>	276-294
20	KOUADIO Kouakou Abraham : <i>Valorisation de la poterie dans la perspective de développement touristique du département de Katiola</i>	295-306

21	MAMADOU MOUSTAPHA Ari, Hadiza KIARI FOUGOU : <i>Impacts de la remontée des eaux de la Komadougou Yobé sur les activités des productions agricoles dans le département de diffa au Niger</i>	307-322
22	AHITCHEDE JOHNSON Francine Innocentia ; HEKPAZO Patricia B. ; TOSSOULEGUE Symphorose S. B. ; ANAGONOU Sèdjro Gimatal Esai ; JOHNSON Roch Christian ; CODJO-SEIGNON Karine Lucrèce Marie : <i>Niveau d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans les ménages de la commune de Ouinhi au sud du Bénin</i>	323-360
23	YAMONTCHÉ Stanislas Kocou Honore, JOHNSON Roch Christian, HOUSSOU Christophe Sègla : <i>Profil d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans la commune d'Abomey-Calavi en 2025 : état des lieux et leviers d'amélioration</i>	361-370
24	GRAH Diéké Jean Barthélémy : <i>Transhumance et contournement des normes pastorales : facteurs de destruction de culture dans la région du Tchologo (nord de la Côte d'Ivoire)</i>	371-387
25	TANKO Issa Yahaya ; MOUSSA MAHAMADOU Sani ; AMADOU Boureima : <i>Exploitation maraichère de la mare de dan Doutchi dans la commune rurale de Bagaroua au Niger : entre contraintes et opportunités</i>	388-402
26	DIOP Fatima, SANE Bouly : <i>Vers une gouvernance participative de la ressource en eau dans la SUGP Moyenne-Casamance, Sénégal</i>	403-415
27	GOUNSE Yao Maxime ; HOUNDJI Pamphile ; AHOMADIKPOHOU Dèdègbê Louis : <i>Pratiques agroécologiques actuelles dans la réserve de biosphère transfrontalière du Mono au Bénin</i>	416-432
28	ZOHOURE GAZALO Rosalie : <i>Modes d'évacuation des boues de vidange et problèmes sanitaires au sein de la population de Grand-Campement dans la Commune de Koumassi en Côte-d'Ivoire</i>	433-444
29	YÉO SIRIKI ; OUATTARA OUMAR ; N'GUESSAN KACOU FRANÇOIS : <i>Dynamiques d'exploitation et impacts socio-économiques du barrage hydro-agricole de Kafiné (centre-nord de la côte d'ivoire) : entre opportunités agricoles et défis de durabilité</i>	445-459
30	WOKOU Guy C : <i>Changements climatiques et implications environnementales du colonat agricole dans la dépression d'Issaba au sud du Bénin</i>	460-474

**IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA ZONE AGRICOLE PROTEGEE D'INONI
FALAISE SUR LES MENAGES AGRICOLES (DISTRICT DE NGABE,
REPUBLIQUE DU CONGO)**

**SOCIO-ECONOMIC IMPACT OF THE INONI FALAISE PROTECTED
AGRICULTURAL ZONE ON FARMING HOUSEHOLDS
(NGABÉ DISTRICT, REPUBLIC OF CONGO)**

MOBILANDZANGO M. Ghislain¹, Assistant, Email : ghislainm129@gmail.com ; 242 06 617 60 19
EBAMA Nicole Yolande¹, Maître-Assistant, Email : nicole.ebama@gmail.com
NGOULOUMA Andre Christ ¹, Attaché Technique d'Enseignement et de Recherche, Email : ngouloumaandréchrist@gmail.com
NGOUMA Damase², Professeur Titulaire, Email : damasengouma@gmail.com

¹Université Denis Sassou-N'guesso, Institut Supérieur des Sciences Géographiques, Environnement et Aménagement du Territoire

²Université Marien Ngouabi, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines.

Auteur correspondant : MOBILANDZANGO M. GHISLAIN, Email : ghislainm129@gmail.com
Laboratoire Géographie, Environnement, Aménagement (LAGEA), Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université MARIEN NGOUBI, République du Congo

Reçu le 12 /3/26 ; **Évalué** le 30/04/26 ; **Accepté** le 02/05/26

Résumé ;

Cette étude s'inscrit dans le contexte des politiques publiques de développement rural mises en œuvre en République du Congo, notamment à travers la création des Zones Agricoles Protégées (ZAP) visant à moderniser l'agriculture, améliorer les conditions de vie des populations rurales et freiner l'exode rural. Elle porte sur l'évaluation de l'impact socio-économique de la ZAP d'Inoni-Falaïse, située dans le district de Ngabé, sur les ménages membres des groupements agricoles. La présente étude vise à analyser la contribution de cette zone contribue à la sécurité alimentaire, l'amélioration des revenus et au développement local. Pour ce faire, une enquête de terrain a été réalisée du 13 au 19 avril 2025 auprès de 81 membres issus de 16 groupements agricoles, sélectionnés de manière raisonnée. Les données ont été collectées à l'aide de questionnaires, d'observations et d'entretiens, puis traitées avec des outils numériques. Les principaux résultats révèlent que les producteurs sont majoritairement des adultes de plus de 50 ans, avec une faible représentation des jeunes ayant un niveau d'instruction limité. La plupart pratique la polyculture, bien que le manioc reste dominant (75 % des surfaces cultivées), et 60 % des enquêtés déclarent avoir des revenus agricoles moyens. L'étude met également en évidence plusieurs difficultés, telles que l'insuffisance des infrastructures, l'accès limité aux intrants et un encadrement technique encore faible. Néanmoins, la ZAP d'Inoni-Falaïse joue un rôle positif dans la structuration communautaire, l'autonomisation des ménages ruraux et la dynamique de développement agricole, bien qu'un accompagnement institutionnel renforcé reste nécessaire pour garantir sa durabilité.

Mots clés : zone agricole protégée, développement rural, groupement agricole, impact socio-économique, Inoni-Falaïse.

Abstract

This study is set within the context of public policies for rural development implemented in the Republic of Congo, particularly through the creation of Protected Agricultural Zones (PAZ) aimed at modernizing agriculture, improving the living conditions of rural populations, and curbing rural exodus. It focuses on assessing the socio-economic impact of the PAZ of Inoni-Falaïse, located in the Ngabé district, on households that are members of agricultural groups. This study aims to analyze the contribution of this zone to food security, income improvement, and local development. To this end, a field survey was conducted from April 13 to 19, 2025, among 81 members from 16 selected agricultural groups. Data were collected using questionnaires, observations, and interviews, and then processed with digital tools. The main results reveal that producers are predominantly adults over 50 years old, with a low representation of young individuals who have limited educational levels. Most practice polyculture, although cassava remains dominant (75% of cultivated areas), and 60% of respondents report having average agricultural incomes. The study also highlights several challenges, such as insufficient infrastructure, limited access to inputs, and still weak technical support. Nevertheless, the PAZ of Inoni-Falaïse plays a positive role in community structuring, the empowerment of rural households, and the dynamics of agricultural development, although strengthened institutional support is still needed to ensure its sustainability.

Keywords : protected agricultural zone, rural development, agricultural group, socio-economic impact, Inoni-Falaïse

INTRODUCTION

L'évaluation des politiques publiques de développement constitue un enjeu majeur dans la gouvernance des territoires. Elle permet d'apprécier l'efficacité des interventions des pouvoirs publics et de réorienter les actions futures pour une meilleure performance socio-économique (C. R. Rist, 2006, p. 113). En Afrique, tenant compte d'importants défis du développement, les autorités publiques mettent en place diverses stratégies visant l'amélioration des conditions de vie des populations, tant en milieu urbain que rural (C. B. Barrett et M. R. Carter, 2013, p. 976-990). Dans les zones rurales, ces politiques sont souvent orientées sur le secteur agricole et les infrastructures, dans la vision de relever le niveau des revenus des ménages et faciliter leur accès aux services essentiels (Banque Mondiale, 2018, p. 80). Ces interventions qui s'inscrivent dans le cadre de modernisation agricole, permettent aussi de lutter contre l'exode rural, conformément aux objectifs des politiques nationales de développement et aux engagements internationaux, tels que les Objectifs de Développement Durable (Nations Unies, 2015, p. 15-18). Les populations des territoires ruraux d'Afrique ont bénéficié de plusieurs initiatives publiques visant à renforcer le développement des infrastructures rurales, l'accès aux intrants agricoles et la sécurité alimentaire (FAO, 2020, p. 47-48). L'impact réel des actions menées reste quelquefois difficile à mesurer en raison du manque d'outils d'évaluation adaptés et de la fiabilité des données (M. Ravallion, 2001, p.1803-1815).

À l'image d'autres zones rurales d'Afrique Subsaharienne, plusieurs politiques de développement agricole ont été mises en place dans les campagnes de la République du Congo (D. Ngouma, 2011, N. Y. Ebama, 2019 et G. Mobilandzango M., 2024, p.88). Ainsi, au lendemain des élections présidentielles du 21 mars 2016, les hommes et des femmes congolais se sont vus confier la lourde mission de rendre pratique les politiques publiques de développement du pays, par leur appartenance à l'équipe gouvernementale. En s'inspirant des orientations du Président de la République, il a été initié au sein du Ministère en charge de l'agriculture, un projet de développement agricole, dénommée les Zones Agricoles Protégées, ZAP (Arrêté n°517 du 24 février 2022, p. 32) visant l'augmentation de la productivité agricole et l'amélioration des conditions de vie des ruraux. Dès lors, plusieurs zones agricoles protégées ont vu le jour dans l'ensemble des campagnes du pays. C'est ce qui justifie le choix de cette thématique, portant sur l'impact socio-économique de ladite ZAP dans la vie des membres des groupements agricoles. La question de recherche se formule comme suit : quel est l'impact socio-économique de la zone agricole protégée d'Inoni falaise sur les ménages des membres des groupements ?

I. MATERIEL ET METHODES

Cette partie explique les matériels et méthodes de collecte, d'analyse et traitement de données utilisés pour la réalisation de l'étude.

1.1. Matériels utilisés

La collecte des données sur le terrain a été réalisée grâce à l'utilisation de deux smartphones, pour les prises de vue instantanées et la réalisation des enregistrements vocaux ; un questionnaire d'enquête ; un bloc note pour la prise de notes et un ordinateur portatif pour la saisie des premières données.

1.2. Méthodes de collecte des données

L'étude a été réalisée en trois phases : la recherche documentaire, la recherche de terrain et l'analyse et le traitement des données.

1.2.1. Recherche bibliographique

La première phase d'enquête, a permis de consulter en premier lieu la documentation physique du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, et de l'Institut National de la Statistique (INS). En second lieu, les documents publiés sur Internet ont été également consultés. Ce corpus documentaire a permis de cerner les différents aspects liés à l'évolution des politiques publiques de développement agricole et rural en République du Congo et en Afrique subsaharienne.

1.2.2. Enquête de terrain

L'enquête de terrain a constitué la principale étape de cette étude. Elle s'est déroulée au sein de la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise, du 13 au 19 Avril 2025. Elle s'est basée sur la visite complète de la ZAP ; les observations directes sur le terrain ; l'enquête à base de questionnaire ; les entretiens avec le chef du secteur agricole de ladite ZAP, les membres des groupements agricoles et le Président du village. Ainsi, un total de 81 sur 160 membres actifs repartis en 16 groupements agricoles a été enquêté, durant trois descentes dans la ZAP et quatre passages auprès des ménages des membres des groupements agricoles à Inoni-Falaise (tableau I). Il a fallu parcourir chaque jour, 4 Km à pied, de la localité d'Inoni-Falaise pour aller enquêter les actifs agricoles dans la ZAP et en plein travail.

La population cible de l'étude est constituée des membres des groupements agricoles (81 personnes). Le choix de cette population repose sur leur implication directe dans les activités agricoles soutenues par la zone agricole protégée. L'échantillon d'enquête a été choisi selon le mode d'échantillonnage non probabiliste, de type raisonné, en tenant compte de la représentativité des différents groupements, présence et de la disponibilité des membres sur le terrain. Sur 160 membres actifs des groupements agricoles, 81 soit 51 % ont été enquêtés, un pourcentage largement suffisant pour apprécier l'impact socio-économique de la zone agricole protégée sur la vie des ménages des membres des groupements exploitant la ZAP.

Tableau I : Répartition des enquêtés par sexe

Sexe	Effectif	Pourcentage (%)
Masculin	40	49
Féminin	41	51
Total	81	100

Source : Enquête de terrain, avril 2025

Le tableau I présente les actifs agricoles de la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise par sexe. Il ressort de l'analyse du tableau II, la prédominance des membres des groupements agricoles du sexe féminin sur le sexe masculin. Ceci s'explique non seulement par le fait que dans les campagnes congolaises, l'agriculture soit une activité mobilisant plus d'actrices que des acteurs, mais également par la tendance à pluriactif en milieu rural. Les ruraux s'intéressent de plus en plus à l'exercice de plusieurs activités génératrices de revenus. D'une manière générale, l'agriculture demeure la principale activité en milieu rural, dans les zones de terre ferme.

2.2.3. Traitement et analyse de données

L'enquête de terrain a permis de collecter plusieurs données quantitatives et qualitatives. Le traitement de l'ensemble des données s'est fait à l'aide de l'outil informatique. Les logiciels ci-après ont été utilisés : Microsoft Word pour la saisie de données et de texte ; Microsoft Excel pour la réalisation des tableaux et graphiques ; et QGIS pour la réalisation de la carte de la localisant la zone d'étude. Les données obtenues ont fait appel à des interprétations et analyses objectives suivant l'approche géographique.

En somme, les données issues des investigations de terrain ont débouché sur les variables quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'apprécier objectivement les effets socio-économiques de la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise sur les ménages des acteurs impliqués dans l'exploitation de celle-ci, dans laquelle l'interprétation s'est appuyée sur l'analyse des tendances dominantes observées, en lien avec la question et les objectifs de recherche formulés.

II. RESULTATS

2.1. Présentation de la zone d'étude

A environ 172 Km de Brazzaville la capitale de la République du Congo, Inoni-Falaise est une localité du district de Ngabé. Elle compte une population de 368 habitants (RGPH-5, 2023, p. 69). La Zone Agricole Protégée d'Inoni-Falaise est située à environ 4 kilomètres de route nationale n°2, entre 3.0678079 degrés, latitude sud et 15.6383202 degrés de longitude est. Le site s'étend sur une superficie de plus de 450 hectares, avec 431 hectares (soit 96 %) actuellement exploités (figure 1).

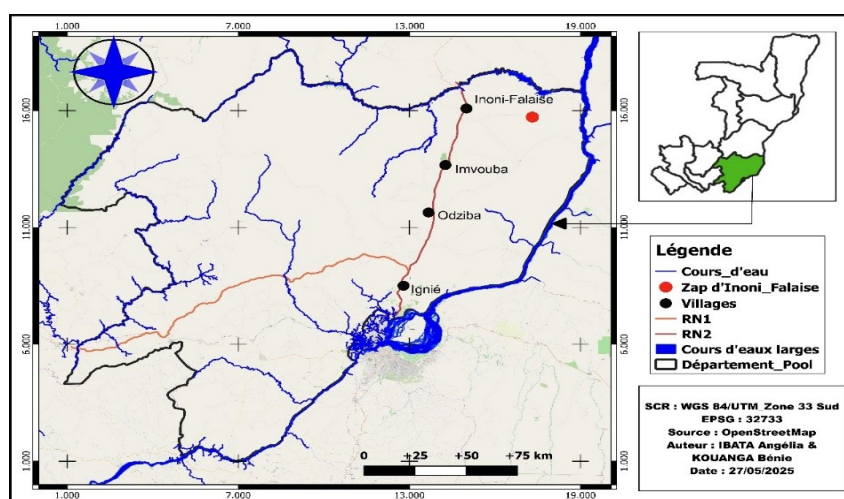


Figure 1: Localisation de la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise

Inoni-Falaise, localité où est implantée la zone agricole protégée correspond à l'ancienne station agricole de l'époque coloniale. L'accès à cet espace ne résulte ni d'un don, ni d'un legs, ni moins encore un achat. La création de ladite ZAP s'inscrit dans le cadre de l'opération Kwanga, une initiative du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, visant à promouvoir le développement agricole durable en milieu rural. Officiellement lancée le 5 septembre 2023 par le Professeur Paul Valentin Ngobo, ministre en charge de l'agriculture. Cette opération a pour objectifs : de sécuriser les terres agricoles, encourager la production locale et de structurer les groupements agricoles autour des pratiques respectueuses de l'environnement. C'est ainsi la première zone agricole protégée dédiée à la culture du manioc dans le département du Pool.

La zone agricole protégée d'Inoni-Falaise est implantée sur le plateau de Mbé, avec une végétation constituée d'une savane arborée. Le climat y est de type tropical humide avec une saison des pluies favorable aux cultures vivrières. S'étendant sur plus de 400 hectares, cette zone a été spécifiquement aménagée pour regrouper les efforts de 53 groupements agricoles, totalisant plus de 500 producteurs, dans une dynamique de production intensive et encadrée. Comme toutes les zones agricoles protégées à travers le pays, elle bénéficie d'un encadrement technique, dispose de 30 logements agricoles pour héberger les producteurs et assurer le stockage des récoltes (photo 1) et d'un appui logistique (matériel aratoire et autres équipements). Principalement dédiée à la culture du manioc (photo 2), la ZAP comprend également des cultures secondaires telles que le maïs, l'igname, la patate, le gombo et

l'aubergine (photos 3 et 4). La production est destinée à approvisionner l'usine de transformation de manioc de Kombé. La zone agricole protégée d'Inoni-Falaise incarne une volonté de modernisation de l'agriculture, de promotion de l'autosuffisance alimentaire et de dynamisation de l'économie rurale.



Photo 1 : Vue de profil d'un logement pour l'hébergement des membres du groupement amis de la terre dans la ZAP d'Inoni-Falaise



Photo 2 : Transformatrice entrain d'éplucher les racines de manioc achetées dans la ZAP à Inoni-Falaise



Photo 3 : Maïs stockés dans le logement servant du grenier agricole dans la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise



Photo 4 : Producteurs agricoles en plein chargement de leur production dans un véhicule pour Inoni-Falaise

Planche 1 : Logements et quelques cultures de la zone agricole protégée d'Inoni-falaise

Prise de vues : G. Mobilandzango M., avril 2025

2.2. Caractéristiques socio-démographiques des acteurs agricoles

Cette sous-section présente les caractéristiques liées à l'âge, l'ethnie, situation matrimoniale et le niveau d'instruction des exploitants de la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise. Ainsi, le tableau II montre la répartition des acteurs par groupe d'âge.

Tableau II : Répartition des acteurs par groupe d'âge

Age	Effectif	Pourcentage (%)
25-29 ans	1	1,23
30-34 ans	4	4,94
35-39 ans	2	2,47
40-44 ans	9	11,11
45-49 ans	12	14,81
50-54 ans	10	12,35
55-59 ans	6	7,41
60-64 ans	24	29,63
65 ans et plus	13	16,05
Total	81	100

Source : Enquête de terrain, avril 2025

Le tableau II présente la répartition des exploitants de la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise par groupe d'âge. On constate que les actifs agricoles sont majoritairement des personnes appartenant aux groupes d'âge allant de 40 à 65 ans et plus, soit 91,36 %. En revanche, ceux allant de 25 à 39 ans ne représentent que 8,64 %. Ce fait montre que les acteurs impliqués dans l'exploitation de la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise sont des adultes et des vieux. Ce qui explique le caractère vieillissant de la population agricole dans les campagnes congolaises. Cette inégale répartition entre les jeunes acteurs agricoles, les adultes et les vieux, se fait remarquée aussi dans la répartition par ethnie, comme l'indique le tableau III.

Tableau III : Répartition des acteurs par ethnie

Ethnie	Effectif	Pourcentage (%)
Kouyou	1	1,23
Makoua	2	2,47
Gangoulou	2	2,47
Mbeti	6	7,41
Mbochi	16	19,75
Téké	54	66,67
Total	81	100

Source : Enquête de terrain, avril 2025

Le tableau III montre la répartition des actifs agricoles par sous-groupes ethniques. Il ressort de l'analyse du tableau III une présence majoritaire des téké, soit 66,67 %, suivie de 19,75 % des Mbochi. Les Mbeti représentent 7,41 %. Quant aux Gangoulou, Makoua et Kouyou mis ensemble, ne représentent que 6,17 %. La prédominance des Téké sur les autres s'explique par le fait que, la localité d'Inoni-Falaise où est implantée la zone agricole protégée soit située sur le plateau de Mbé, une zone habitée par des Tekés. La présence dominante des Teké dans la zone d'étude remonte à l'époque pré-coloniale ; ils sont reconnus propriétaires fonciers "Ngantsiés". Celle des Mbochi, Mbeti, Gangoulou, Makoua et Kouyou s'explique par des migrations économiques interdépartementales et au brassage culturel lié aux mariages interethniques. La situation matrimoniale des acteurs impliqués dans l'exploitation de la zone agricole protégée est aussi diversifiée ; comme l'indique le tableau IV.

Tableau IV : Répartition des actifs selon la situation matrimoniale

Situation Matrimoniale	Effectif	Pourcentage (%)
------------------------	----------	-----------------

Célibataire	48	59
Mariage coutumier	28	35
Veuve	3	4
Mariage civil	2	2
Total	81	100

Source : Enquête de terrain, avril 2025

L'analyse du tableau IV montre que les célibataires représentent 59 % des producteurs agricoles contre 35 % des mariages coutumiers. Les veuves et les mariages à l'Etat Civil ne représentent que respectivement 4 % et 2 %. Les célibataires regroupent en réalité les personnes vivant en union libre et celles vivant seules. Il est donc possible que les personnes vivant en couple, regroupant toute sorte d'union soient majoritaires car, la plupart des célibataires sont ceux vivant en union libre. Ce type d'union est beaucoup plus représenté par les jeunes de moins de 40 ans, en quête de stabilité sociale. La figure 2 montre la répartition des membres des groupements agricoles enquêtés par niveau d'instruction.

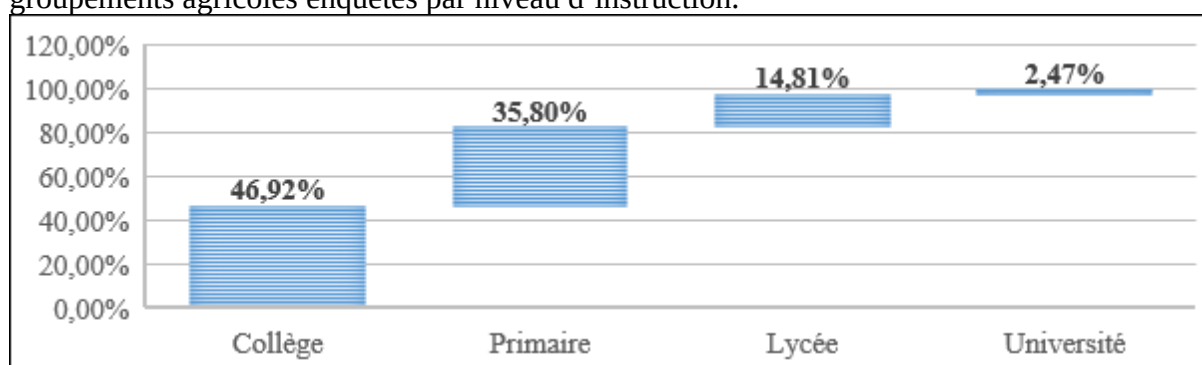


Figure 2 : Répartition des actifs selon le niveau d'instruction

Source : Enquête de terrain, avril 2025

L'analyse de la figure 2 révèle que 46,92 % des actifs ont le niveau d'instruction collège, contre 35,80 % ayant fait le cycle primaire. Seulement 14,81 % des exploitants de la zone agricole protégée agricole d'Inoni-Falaise ont atteint le niveau secondaire second cycle. Quant aux études supérieures, à peine 2,47 % des producteurs agricoles sont concernés. On regard des résultats obtenus, on constate que, dans l'ensemble, tous les membres actifs des groupements agricoles, connaissent lire et écrire quel que soit leur niveau d'instruction. Ce qui est une opportunité pour l'encadrement technique et l'apprentissage des nouvelles techniques agricoles innovantes venues d'ailleurs, afin de booster le développement agricole et rural. Le niveau d'instruction est un facteur non négligeable dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de développement rural

2.3. De la profession à la durée d'exercice

Le terme pluriactif désigne un individu exerçant plusieurs activités quel que soit son statut, son milieu de vie et sa profession de départ, ce qui lui permet d'avoir plusieurs sources de revenus. Les investissements publics en milieu rural, permettent aux acteurs ruraux de devenir pluriactif comme l'indique le tableau V.

Tableau V : Répartition des actifs des groupements agricoles par profession de départ

Profession	Effectif	Pourcentage (%)
Chauffeur	1	1,23
Enseignant	1	1,23
Joueuse handball	1	1,23

Mécanicien	1	1,23
Eleveur	2	2,46
Retraités	4	4,92
Agriculteur	70	86,42
Total	81	100

Source : Enquête de terrain, avril 2025

Le tableau V montre la répartition des exploitants agricoles de la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise par profession de départ. Il ressort de l’analyse du tableau V que 86,42 % sont des agriculteurs contre 4,92 % des retraités convertis en agriculteurs. Il paraît judicieux de notifier que certains des 86,42 % cumulent le statut de producteur-transformateur. En revanche, on note une part (8,66 %) des autres corps de métiers encore en activité, bien que faible, dans l’exploitation de la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise. Cette tendance à pluriactif dans les campagnes, montre bien la prise de conscience et l’implication des paysans dans la transformation de l’économie rurale. Ceci pourrait, dans les années avenir, non seulement contribuer à l’amélioration des conditions de vie des acteurs impliqués, mais également renforcer la part de l’économie rurale dans l’économie nationale. La figure 3 illustre la durée des actifs dans la pratique des activités agricoles avant l’exploitation de la zone agricole protégée.

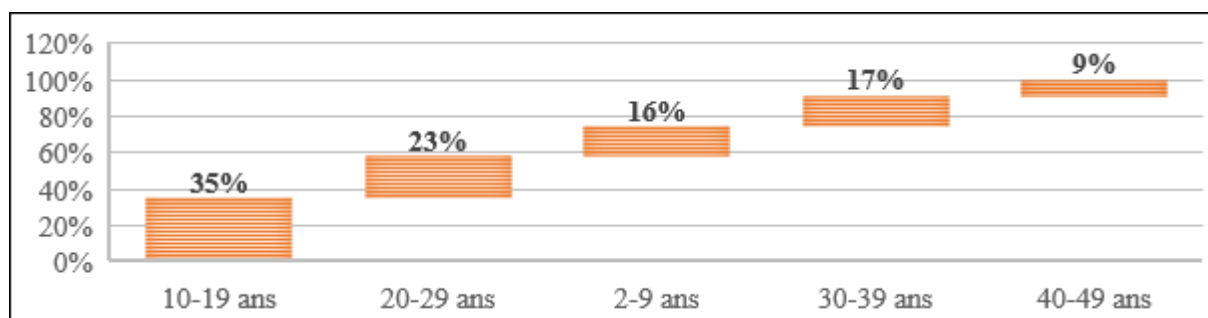


Figure 3: Répartition des acteurs par durée d'expérience

Source : Enquête de terrain, avril 2025

L’observation de la figure 3 montre la durée d’expérience des actifs dans la pratique des activités agricoles. On remarque que 35 % des producteurs agricoles ont une expérience qui varie entre 10 et 19 ans suivis de 23 % de ceux oscillant entre 20 et 29 ans. Par contre, les actifs ayant une expérience de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans représentent 17 % et 9 %. Par ailleurs, 16 % des producteurs ont seulement une durée d’expérience qui oscille entre 2 et 9 ans. Dans l’ensemble, 84 % des exploitants agricoles cumulent une d’expérience allant 9 à 49 ans. Cette noble expérience pourrait être un facteur déterminant pour la connaissance des faits historiques ancestraux susceptibles de promouvoir le développement agricole et rural en prenant en compte le facteur de durabilité. La figure 4 indique les raisons de choix du métier d’agriculture par les exploitants de la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise.

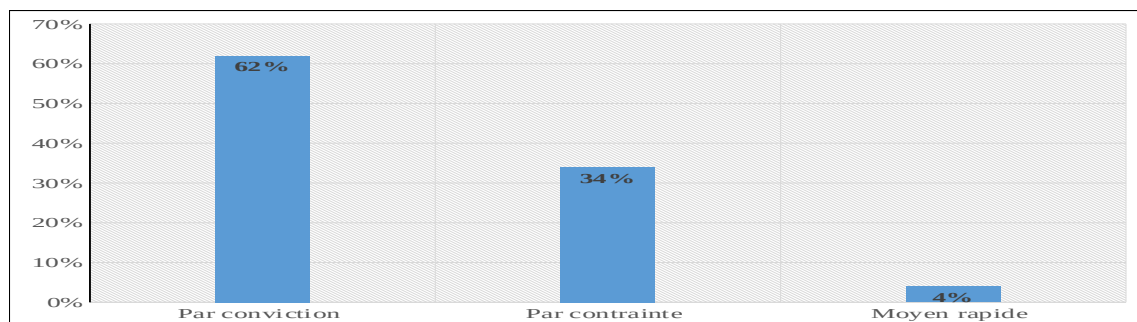


Figure 4: Répartition des agriculteurs par raison du choix d'activité

Source : Enquête de terrain, avril 2025

La figure 4 présente les données sur les raisons du choix de l'activité agricole par les membres des groupements agricoles enquêtés. Il est à noter que 62 % des personnes interrogées déclarent avoir choisi l'agriculture par conviction, tandis que 34 % l'ont fait par contrainte. Toutefois, 4 % des producteurs pensent que l'agriculture est le moyen le plus rapide pour gagner la vie. De façon générale, les données issues des investigations de terrain révèlent que 66 % des producteurs s'intéressent volontairement à la pratique des activités agricoles. Ceci est un indicateur déterminant pour la mise en œuvre des projets agricoles et leur appropriation par les ruraux. Cet indicateur est aussi une invite pour les pouvoirs publics et organisations non gouvernementales œuvrant dans l'élaboration des politiques publiques de développement rural.

Les 81 producteurs qui exploitent la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise sont en 16 groupements agricoles comme l'indique le tableau VI.

Tableau VI : Répartition des producteurs par groupement agricole

N°	Nom des groupements agricoles	Effectif par groupement	Pourcentage (%)
1	Agro pastoral Inoni Falaise	6	7,42
2	Agro-pastoral mossala	7	8,64
3	Agro-pastoral Norbert	6	7,42
4	Amis de la terre	5	6,17
5	Coop développement de femmes de la terre Nambouli	3	3,70
6	Coop étoile production	5	6,17
7	Coop les transformateurs de Inoni Falaise	3	3,70
8	Espoir Inoni Falaise	5	6,17
9	G-CAD	9	11,11
10	Groupement Madibou	2	2,47
11	Groupement Norka	5	6,17
12	Itsele	3	3,70
13	Le Devenir	9	11,11
14	Le Vainqueur	7	8,64
15	MAGA- AGRI	2	2,47
16	Nouvelle espérance	4	4,94
Total		81	100

Source : Enquête de terrain, avril 2025

L'analyse du tableau VI montre que sur 160 membres des 16 groupements agricoles exploitants actuellement la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise, 81 soit 51 % ont été enquêtés. Le nombre d'actifs agricoles interrogés par groupement varie entre 2 et 9. Par ailleurs, le nombre total par groupement oscille entre 8 et 13 membres. Les 81 actifs enquêtés sont ceux trouvés sur le terrain et au village au moment des enquêtes, soit une moyenne de 5,06 actifs par groupement.

2.4. De la production à la commercialisation des produits et aux revenus des acteurs

Les producteurs agricoles de la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise pratiquent deux systèmes de culture tel que l’indique la figure 5.

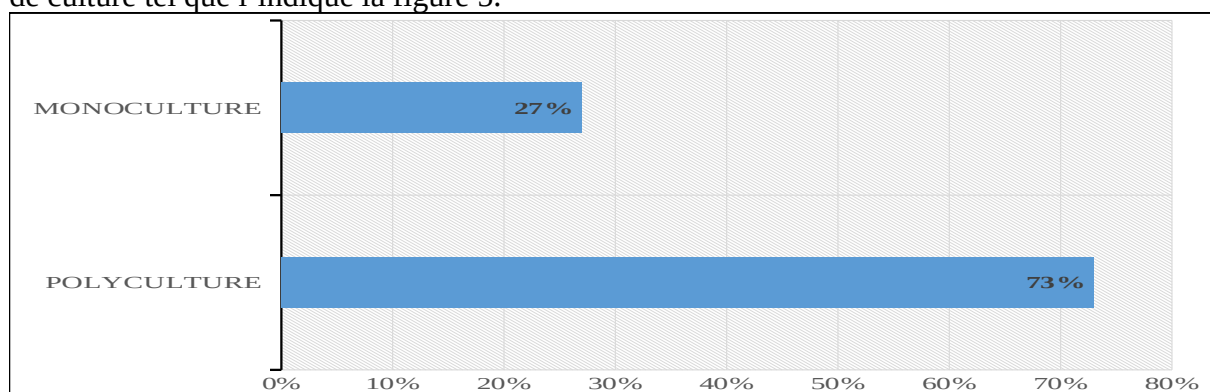


Figure 5 : Systèmes de cultures pratiquées dans la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise

Source : Enquête de terrain, avril 2025

La figure 5 montre que 73 % des acteurs exploitants la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise, pratiquent la polyculture, contre 27 % de ceux qui pratiquent la monoculture. En effet, la monoculture repose sur la culture des racines de manioc, principale orientation de ladite zone agricole protégée, tandis que, la polyculture repose sur les cultures secondaires à savoir : le maïs, igname, la patate douce, pastèque, aubergine et le gombo. La figure 6 et les photos 6, 7 et 8 donnent des plus amples détails sur les différentes cultures pratiquées.

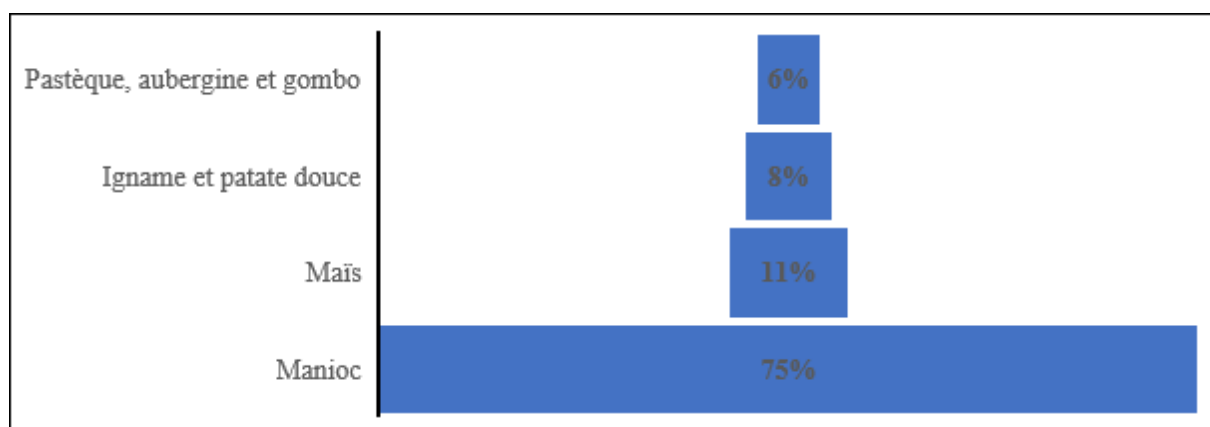


Figure 6 : Cultures pratiquées dans la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise

Source : Enquête de terrain, avril 2025

L’observation de la figure 6 montre que le manioc, principale orientation de la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise occupe 75 % de la superficie totale cultivée, suivi de très loin du maïs avec 11 %. L’igname et la patate douce, représentent 8 % de la superficie cultivée. Par ailleurs, la pastèque, les aubergines et le gombo n’occupent que 6 % de la superficie totale exploitée.

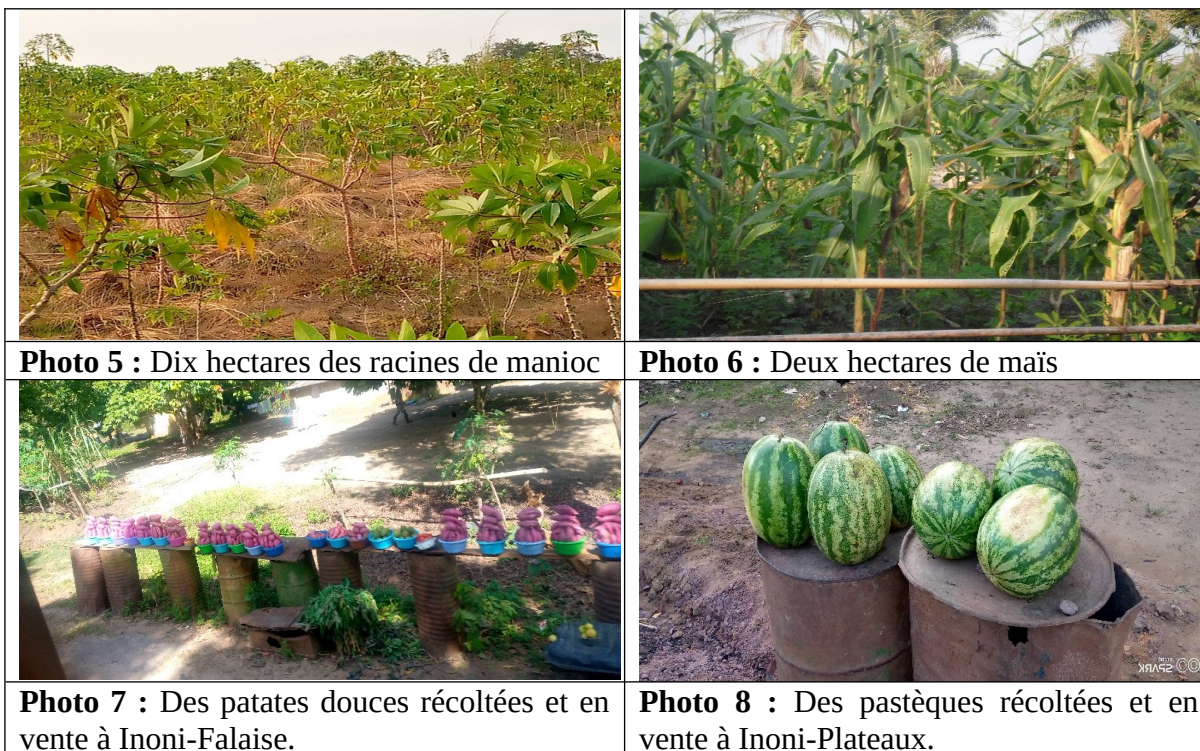


Planche 2 : Différentes cultures pratiquées dans la zone agricole protégée

Prise de vues : G. Mobilandzango M., avril 2025

La production agricole des producteurs de la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise varie d’un groupement à un autre. Le tableau VII illustre le nombre de taxi par hectare et le prix de vente d’un taxi de racines de manioc au lieu de production.

Tableau VII : Appréciation des revenus des producteurs agricoles par hectare

Appréciation du rendement	Nombre de taxi /ha	Prix unitaire En F CFA	Prix total En F CFA	Pourcentage (%)
Faible	25	65.000	1.625.000	15
Moyen	33		2.145.000	34
Elevé	40		2.600.000	41

Source : Enquête de terrain, avril 2025

Le tableau VII permet d’observer trois catégories de producteurs avec le véhicule de marque Toyota (taxi) comme unité de mesure. Le prix d’un taxi de racines de manioc à la ZAP s’élève à 65.000 F CFA. En effet, la première catégorie concerne les producteurs agricoles ayant des faibles rendements, 25 taxis, soit 1.625.000F CFA par hectare, soit 15 %. Ensuite la deuxième, avec des rendements moyens de 33 taxis obtient 2.145.000F CFA par hectare, soit 34 %. Enfin, la dernière catégorie est celle des producteurs qui estiment avoir des revenus élevés, 40 taxis par hectare, soit 2.600.000 F CFA, soit 41 % du total. Il est à noter qu’après la vente de la production de chaque groupement agricole, les revenus sont répartis en trois parties équitables. La première est destinée à alimenter l’épargne en banque, la seconde destinée à l’investissement et la dernière pour le partage entre les différents membres du groupement. La politique des Zones Agricoles Protégées (ZAP), est une approche de développement des territoires axées sur les ressources (ressources naturelles et humaines) territoriales donc, la territorialisation du développement. Ainsi, le tableau VIII présente les types de vente et leur prix, lieu de vente et de

provenance des acheteurs-transformateurs de la production de la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise.

Tableau VIII : Types de vente et origine géographique des acheteurs dans la ZAP

Type de vente	Prix de vente en F CFA	Origine géographique des acheteurs-transformateurs
Sans frais	65.000	Inoni-Falaise, Inoni-Plateau, Odziba et Imvumba
Avec frais	85.000	
A crédit	100.000	

Source : Enquête de terrain, avril 2025

Le tableau VIII présente les différents types de vente et origine géographique des acheteurs-transformateurs. Il est pratiqué dans la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise, trois types de vente. D’abord, la vente sans course, l’acheteur achète son produit et s’en occupe du transport. Dans ce type de vente, le taxi, l’unité de mesure, est vendu à 65.000 F CFA, prix standard. Ensuite, le deuxième type de vente, est celui qui se réalise avec frais. Ainsi, dans les 85.000 F CFA du prix unitaire du taxi, il y trouve aussi le coût du transport (20.000) ; et ce, peu importe la localité de provenance de l’acheteur. Enfin, la vente à crédit, elle consiste à livrer le produit à un acheteur n’ayant pas de liquidité. Une période de deux semaines est accordée à l’acheteur pour solder sa dette qui s’élève à 100.000 F CFA : 65.000 F CFA du prix du produit, 20.000 F CFA et 15.000 F CFA de surplus correspondent à un intérêt forfaitaire. La vente sans frais de transport est le type de vente le plus pratiqué dans la ZAP. La vente de la production permet aux producteurs agricoles d’obtenir des revenus qui varient selon les superficies cultivées et des groupements comme le montre la figure 7.

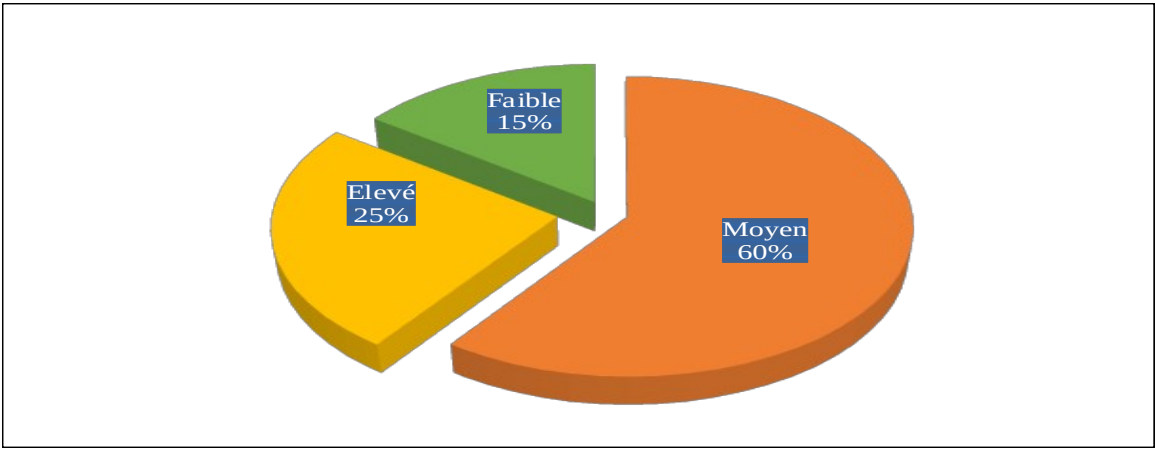


Figure 7 : Appréciation de revenus des exploitants de la zone agricole protégée

Source : Enquête de terrain, avril 2025

La figure 7 présente l’appréciation des revenus des exploitants agricoles de la zone agricole protégée d’Inoni-Falaise. Il ressort que 60 % des producteurs déclarent avoir des revenus moyens contre 25 % de ceux qui obtiennent des revenus élevés. En revanche, 15 % des actifs disent que la vente de leurs produits leur génère des faibles revenus. En réalité, les revenus des producteurs varient en fonction des surfaces cultivées et des cultures pratiquées. La vente des racines de manioc génère plus de revenus que les cultures secondaires. Il faut aussi noter que l’amélioration des revenus des producteurs dépend en grande partie de l’accessibilité aux ressources et intrants agricoles. Dans l’ensemble, les revenus générés par la vente des produits de la zone agricole protégée impactent tant soit peu sur les ménages des acteurs impliqués, les producteurs et les transformateurs locaux.

2.5. De l'accès aux ressources, intrants agricoles et aux infrastructures

L'accès aux intrants agricoles est relativement encadré. Ces derniers sont fournis par la coordination de la zone agricole protégée, ce qui permet une certaine équité dans la répartition des ressources entre les groupements. Les intrants disponibles incluent les semences de manioc, quelques outils manuels (houes, machettes), ainsi que du matériel léger destiné à l'entretien des parcelles.

Sur le plan infrastructurel, la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise en souffre d'un déficit notoire. Aucune installation d'irrigation moderne n'est disponible et les pistes agricoles sont en mauvais état. De plus, il n'y a pas de système d'électrification dans la zone, ce qui limite fortement le stockage, la transformation des produits et l'utilisation de matériel électromécanique. Les logements prévus pour les agriculteurs sont sommaires et souvent non occupés en raison de l'éloignement et des conditions de vie précaires ou de leur faible fonctionnalité.

2.6. De l'implication des acteurs à l'exploitation de la ZAP

L'analyse des données recueillies auprès des 81 membres des groupements agricoles opérant dans la Zone Agricole Protégée (ZAP) d'Inoni-Falaise révèle plusieurs enseignements majeurs sur les plans socioéconomique, organisationnel et territorial.

Sur le plan social, la prédominance des personnes âgées, notamment celles ayant plus de 60 ans, témoigne d'une forte implication des anciens dans les activités agricoles. Si cela traduit une certaine stabilité et une transmission de savoirs, cela pose également la question du renouvellement générationnel. L'engagement limité des jeunes, malgré leur potentiel, risque de compromettre la durabilité de la dynamique agricole engagée. La parité observée entre hommes et femmes est encourageante, mais elle doit s'accompagner d'un soutien différencié pour répondre aux contraintes spécifiques de chaque genre. D'un point de vue économique, la Zone Agricole Protégée d'Inoni-Falaise agit comme un levier de sécurisation alimentaire et de complément de revenus. Plus de 85 % des enquêtés vivent principalement de l'agriculture, et la majorité a choisi cette activité par conviction, ce qui témoigne d'une certaine appropriation du projet. Toutefois, les conditions de vie restent précaires : absence d'irrigation, logements inadéquats, faibles infrastructures de transformation et d'accès au marché. Ces facteurs limitent les possibilités de passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale productive. Au niveau organisationnel, la structuration des groupements agricoles permet une certaine mutualisation des ressources et un encadrement technique, bien que celui-ci soit encore limité. La diversité des groupements et la dominance de la polyculture sont des atouts pour la résilience agricole locale. Cependant, l'absence de formation formelle pour une grande partie des membres (près de 82 % n'ont pas dépassé le niveau secondaire) freine l'appropriation de techniques agricoles modernes.

III. DISCUSSION

Les résultats discutés dans cette section reposent sur la triangulation entre les données du questionnaire, des observations de terrain et les entretiens avec les responsables de la zone agricole protégée, ainsi que les autorités locales. L'état des infrastructures, diversité des cultures, présence effective des producteurs, les types de vente et les revenus des producteurs constituent l'ossature des résultats obtenus. Ils permettent d'évaluer de manière rigoureuse l'efficacité du dispositif ZAP à Inoni-Falaise et d'identifier les conditions nécessaires à l'amélioration de son impact.

Les résultats obtenus s'inscrivent en cohérence avec les objectifs nationaux des politiques agricoles (Journal officiel 2022, p. 32-33 ; FAO, 2020, p. 19) et corroborent les résultats des études antérieures menées dans les départements de la Sangha et des Plateaux par M. Ezone Mengho (2024, p. 155) et G. Mobilandzango M., (2024, p. 196) qui ont montré que l'agriculture

est la première activité des ruraux, avec une part importante de la production tournée vers l'autoconsommation. Une autre part est destinée à la vente sur les marchés locaux et de grands centres urbains pour financer les besoins primaires des ménages. Ainsi, l'agriculture demeure la base de l'économie rurale dans les campagnes congolaises. Il ressort des résultats de l'étude que les revenus générés par la vente des produits agricoles permettent aux producteurs de faire face à certaines dépenses essentielles des ménages. Ces résultats sont similaires à ceux trouvés par M. R. Biyé (2019, p. 85), qui a montré que dans le district de Dongou, l'agriculture vivrière est une activité essentielle pour les paysans cultivateurs. Elle permet aux producteurs non seulement d'assurer l'alimentation familiale, mais aussi de faire face aux besoins essentiels de leurs ménages avec les revenus générés par la vente de surplus de la production. Il ressort de l'étude menée par A. C. Ngoulouma, G. Mobilandzango M. et D. Ngouma (2025, p. 456) dans le district de Mokéko que malgré les faibles revenus des producteurs agricoles, ils contribuent néanmoins tant soit peu à la prise en charge de quelques besoins des ménages. Les résultats de l'étude menée par V. C. Kiakou (2021, p. 65) sur les femmes transformatrices des racines de manioc ont montré que, grâce à cette activité, certaines actrices ont pu démarrer d'autres activités génératrices de revenus. Ces activités complémentaires permettent aux femmes renforcer leurs revenus et contribuer aux dépenses de leurs ménages. Ces résultats rejoignent ceux trouvés par F. Letanga, 2022, p. 48) qui ont révélé que, dans le district de Liranga, l'agriculture est une activité féminine. Une grande partie de la production permet de couvrir l'alimentation familiale et le surplus de la production est vendue sur le marché locale. Les revenus générés bien que modestes, assurent l'autonomisation financière des actrices, contribuant ainsi à la prise en charges des besoins primaires des ménages. Ce résultat se rapproche également à celui trouvé par D. Ngouma (2012, p. 104) sur l'axe Brazzaville Gamboma où l'utilisation de l'outillage archaïque ne favorise aux paysans cultivateurs d'exploiter des superficies importantes pour espérer des rendements agricoles rentables. Ainsi, l'enclavement de certains villages du fait de leur éloignement de la route en état de praticabilité, démotive de plus en plus les paysans, avec de faibles productions dont la grande partie de production est destinée à l'alimentation de la famille. Quant aux résultats de l'étude réalisée en vue de l'élaboration du plan départemental du secteur agricole du Niari (RC-PDSA-Niari, 2012, p. 206), il ressort que dans le département du Niari à l'image des autres départements du Congo, l'agriculture demeure l'ossature de l'économie rurale, malgré plusieurs projets mis en place pour le développement agricole parmi lesquels le PDARP et le PDAC étant les derniers en date, la production départementale ne parvient guère à satisfaire la demande de grands bassins de consommation du pays. On note néanmoins, la production de manioc qui atteint 1,2 million de tonnes par an. Le déficit de la production nationale est pallié par une part significative en provenance des localités frontalières de la République Démocratique du Congo qui s'affiche comme régulateur du bassin de consommation de Brazzaville. Certains départements situés au Nord du pays, affichent également de faibles productions dont le déficit est compensé par l'importation du manioc des villages voisins des pays limitrophes en particulier les Républiques Camerounaise et Centrafricaine. Dans cette même lancée, ce résultat corrobore celui trouvé par A. P. Ebela (2017, p. 97), qui a révélé que l'agriculture vivrière constitue le fondement économique des ménages des villages dans l'espace rural du département de la Mvila, au sud du Cameroun. Au-delà de sa fonction alimentaire pour les ruraux, elle est également une source importante de revenus pour les femmes. La production vivrière est variée et identique, constituée essentiellement de la banane plantain, du manioc, des graines de courges, des arachides, du maïs et de la patate douce, qui demeurent les principales spéculations.

CONCLUSION

Cette étude portant sur l'évaluation de l'impact socioéconomique de la zone agricole protégée d'Inoni-Falaise sur les ménages membres des groupements agricoles dans le district de Ngabé, département du Pool a eu des résultats intéressants. À travers une approche quantitative appuyée par des enquêtes de terrain, il a été possible d'identifier les transformations que cette initiative agro-communautaire génère au sein de la population locale. Les résultats montrent que ladite zone agricole protégée constitue un véritable levier de stabilisation économique et de sécurité alimentaire pour les agriculteurs. La majorité des membres rencontrés exercent la polyculture avec les objectifs clairs : nourrir leurs familles, gagner en autonomie et améliorer leurs conditions de vie. On observe également une structuration progressive des groupements agricoles, bien que des inégalités persistent entre les plus anciens et les nouveaux membres. Cette dynamique reste confrontée à plusieurs défis : le vieillissement de la population agricole, le faible niveau d'instruction, l'accès limité aux intrants agricoles et aux marchés, ainsi que la dépendance partielle au soutien étatique. Ces éléments montrent que si la ZAP remplit en partie ses fonctions de développement local, elle nécessite un accompagnement renforcé, notamment en matière de formation, de mécanisation et de gouvernance locale. La zone agricole protégée d'Inoni-Falaise représente un modèle de valorisation des terres rurales et d'organisation communautaire avec la prise en compte de la dimension durabilité.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BANQUE MONDIALE, 2018**, World Development Report 2018: Learning to Realize Education's Promise. Washington, DC: World Bank, 236p.
- BARRETT Christopher Boyd et CARTER Michael Robert, 2013**, The economics of poverty traps and persistent poverty: Empirical and policy implications. *Journal of Development Studies*, 49 (7), 976-990.
- BIYELE Mexan Rodriss, 2019**, *Le diagnostic territorial de la Sous-préfecture de Dongou*, Mémoire de Master, Université Marien Ngouabi, République du Congo, Brazzaville, 189 p.
- EBAMA Yolande Nicole, 2020**, *Les aides publiques et privées au développement rural au Congo : l'exemple du département des Plateaux. Bilan et perspectives*, Thèse de Doctorat unique, Université Marien Ngouabi, République du Congo, Brazzaville, 445 p.
- EBELA Amélie Philomène, 2017**, *Le vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages en milieu rural : le cas du département de la Mvila dans le sud du Cameroun*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université Bordeaux Montaigne École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480) UMR 5115. Les Afriques dans le monde, 381 p.
- FAO, 2020**, État de l'alimentation et de l'agriculture 2020. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 234p.
- KIAKOU Vanessa Candy, 2022**, *Femmes et activités de transformation des racines de manioc sur le Plateau de Mbé (République du Congo)*, Mémoire de Master de géographie, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, 144 p.
- LETANGA Fortunin, 2022**, *Le marché forain de Liranga au nord-Congo : Impact régional et perspectives de développement*, mémoire de master, Université Marien NGOUABI, FLASH, République du Congo, Brazzaville, 175 p.
- MOBILANDZANGO M. Ghislain, 2024**, *La problématique du développement rural dans le département des Plateaux*, thèse de doctorat unique, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, République du Congo, 387 p.
- NATIONS UNIES, 2015**, Transforming our world : The 2030 Agenda for Sustainable Development, 41 p.
- NGOULOUMA André Christ, MOBILANDZANGO M. Ghislain et NGOUMA Damase, 2025**, Impacts socio-économiques de l'agriculture vivrière marchande dans le district de Mokeko (Département de la Sangha, République du Congo), Géovision, Revue du Laboratoire

Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, ISSN : 2707-0395, p. 444-459) **NGOUMA Damase, 2012**, L'axe Brazzaville-Gamboma : le rôle de la route dans l'organisation de l'espace et le développement rural, thèse de doctorat unique, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, République du Congo, 359 p.

PRITCHETT Lant et SANDEFUR Justin, 2015, Learning from experiments when context matters. *American Economic Review*, 105 (5), p. 471-475.

RAVALLION Martin, 2001, Growth, inequality and poverty: Looking beyond averages. *World Development*, 29 (11), p. 1803-1815.

REPUBLIQUE DU CONGO, 2012, Plan du développement du secteur agricole du département du Niari, Brazzaville, 108 p.

RIST Ray Charles, 2006, Ten steps to a results-based monitoring and evaluation system: A handbook for development practitioners. Washington, DC: World Bank, 264p.

REPUBLIQUE DU CONGO, 2022, Journal Officiel, n°14-2022, Brazzaville, 72 p.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

1- Foncier et systèmes agraires, 2-Agroécologie et expertise agricole, 3-Changements climatiques et Développement Rural, 4-Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

Axe 1 : Foncier et systèmes agraires

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux

Axe 2 : Agroécologie et expertise agricole

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures
- ✓ Business et Agroécologie

Axe 3 : Changements climatiques et Développement Rural

- ✓ Agriculture et adaptations paysannes face aux CC
- ✓ Eau et agriculture
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ Femmes, activités rurales et CC ;

Axe 4 : Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural
- ✓ Echanges transfrontaliers et Cohésion Sociale
- ✓ Développement local et CC ;
- ✓

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale. Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 28 février au 30 mars 2026.

Retour d'évaluation : 30 avril 2026.

Date de publication : 30 juin 2026.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse : journalgrad35@gmail.com ou jgradinfos@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE : moussa_gibigaye@yahoo.fr

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle Imre. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.2.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références Bibliographiques

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées)
;

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Citation

ATTA, K. J. M., & N'GUESSAN, K. F. (2025). IMPACT DE LA PRESSION ANTHROPIQUE SUR LA FORÊT CLASSÉE DE BESSO (ADZOPE, COTE D'IVOIRE). Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), 5 (2), 1-18. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14670540>

SAHABI HAROU, A., & KIARI FOUGOU, H. (2025). N OVERVIEW OF FARMER'S WATER USERS' ASSOCIATION INVOLVEMENT AND EFFICIENCY IN DJIRATAWA HYDRO- AGRICULTURAL PLANNING, NIGER. Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), SPE (1), 95-104. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718721>

Dars. ATCHIBA, S. J., Dr OLOUKOI, J., Dr. MAZO, I., Prof. TOKO IMOROU, I., & (2025). CARTOGRAPHIE PREDICTIVE DE L'OCCUPATION DES TERRES DANS LA COMMUNE DE KANDI. *Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD)*, SPE (1), 123-138. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718878>

ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou, KPETERE Jean, SABI YO BONI Azizou, ABOUBAKAR Sahabou, 2023, Commercialisation du bois-energie et amélioration des conditions de vie a karimama au nord Bénin. *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement* N° 002, vol 4, décembre 2023, pp. 05-20. <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

Galtier F, David-Benz H, Subervie J, Egg J. 2014. Agricultural market information systems in developing countries: New models, new impacts. *Cahiers Agricultures* 23 (4-5) : 232-244. <https://doi.org/10.1684/agr.2014.0715>.

Article dans revue sans DOI

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, 12, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, 308 p.

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA) et payés dès l'envoi du manuscrit.

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement

par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs **(50.000 F CFA)** par envoi, **RIA, MONEY GRAM, WU** ou par **mobile money (Préciser les noms et prénoms)** à **Monsieur GIBIGAYE Moussa, ou Mobile Money à SABI YO BONI Azizou** au numéro **+229 97 53 40 77** (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante **<journalgrad35@gmail.com>** avec copie à **Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>**.

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77